



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

moniteurs éducateurs

Question écrite n° 37050

Texte de la question

M. Gérard Terrier attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des moniteurs travaillant au sein des centres sociaux et/ou culturels et les maisons de jeunes et de la culture. Ces salariés souhaitent une reconnaissance de leur métier, un vrai statut, un vrai salaire. Il lui demande quelles mesures le Gouvernement compte mettre en oeuvre afin de répondre favorablement aux légitimes attentes de cette profession quant à l'amélioration de leurs conditions de travail et de leurs salaires et aimerait savoir si des discussions sont actuellement en cours sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Terrier](#)

Circonscription : Moselle (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37050

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 novembre 1999, page 6382